

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère des affaires étrangères
et du développement international

**Arrêté du 13 octobre 2015
conférant la médaille d'honneur des affaires étrangères
pour actes de bravoure et de dévouement**

NOR : MAEA1522582A

Le ministre des affaires étrangères et du développement international

Vu le décret n° 2010-1025 du 30 août 2010 relatif à la médaille d'honneur des affaires étrangères, notamment son article 4 ;

Arrête :

Article 1^{er}

La médaille d'honneur des affaires étrangères est décernée aux personnes dont le nom suit :

I - Echelon or

- M. Arnaud BALNER
- Mme Mathilde de CALAN
- Mme Christine FAGES
- Mme Leslie GOLDLUST
- Mme Catherine HYVER
- M. Bertrand LE ROUX
- M. Alain RICHEZ
- M. Christophe SCHMITT
- M. Mounir SLIMANI
- M. Clément TARON-BROCARD
- M. Guillaume VELUT

II - Echelon argent

- M. Nicolas BARNAUD
- M. Rémi COTTIN
- Mme Pauline DELAPORTE
- M. Rémi DROUIN
- M. Julien MARIANI
- M. Jean-Baptiste POHL
- M. Odoric PORCHER
- Mme Candice VERLOT

.../...

III - Echelon bronze

- M. Smaïl CHAOUI
- M. Dimitri DEMIANENKO
- M. Guillaume GRELAUD
- M. Fabrice GROSSIR
- M. Rodolphe MONNET
- M. Guillaume PEGHAIRE
- M. Mickaël PITHON
- M. Arnaud ROLLAND
- M. Gwenn VALLEE
- M. Philippe VUYLSTEKE

Article 2

La directrice des ressources humaines est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel du ministère des affaires étrangères* et au *Bulletin officiel des décorations, médailles et récompenses*.

Fait le

Laurent FABIUS